

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal
du **10 décembre 2013**

Présidence de M. Jean-Pierre Pinazza

Conseillers présents : 36

LE CONSEIL COMMUNAL INFORME :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport de la, respectivement des commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- 1. D'accepter** le préavis No 12/2013 -Budget 2014 en tenant compte de deux amendements :
 1. Allouer au compte 150.3653 - subsides, aides aux sociétés, concerts, un montant supplémentaire de CHF 5'000.00
 2. Augmenter la participation communale au centre paroissial de CHF 2'000.00 (compte 150.3653)

A L'UNANIMITE

- 2. D'accepter** le préavis No 13/2013 - Demande de crédit de CHF 270'000.00 TTC pour l'aménagement des arrêts de bus situés sur le territoire communal, dont la construction de cinq abris-bus en tenant compte de l'amendement demandant la construction d'un abri bus à l'arrêt "Carouge", direction Bussigny, pour un montant supplémentaire de CHF 22'000.00

OUI : 33

NON : 2

ABSTENTION : 1

3. D'élire la commission de gestion (COGES) pour l'année 2014 :

Mesdames Laurence Derungs, Valérie Kaltenrieder, Elisabeth Morerod, Sabine Navarro Correa, Messieurs François Bonzon, Michel Borboen, Philippe Frey

Lonay, le 12 décembre 2013/ag

Le Président du Conseil communal -
J.-P. Pinazza

La secrétaire
Anne Guillin